

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES ARRONDISSEMENT DE NICE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 SEPTEMBRE 2015 À 18H00

L'an deux mille quinze, le neuf septembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-cinq août, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire

- **Étaient Présents :** Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Paul GEAY, Madame Pasquale HATTEMBERG, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Anne RAINAUD, Monsieur André BIANCHERI, Madame Monique LAUGIER, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Christiane FROUTE, Monsieur Régis BELLI, Madame Claudine KHOKHLOV, Monsieur Jean-François GIAUME, Monsieur Florian VIALLA, Madame Gisèle AMEDO, Monsieur Jean-Pierre MANGIAPAN, Madame Christine PETRUCCELLI, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Richard CONTE, Madame Marie-Paule ZANOTTI

Absents avec procurations :

- Madame Juliana CHICHMANIAN donne procuration à Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI
- Monsieur Robert BOJANOVICH donne procuration à Monsieur le Maire
- Madame Marie ADAMO-BRONSONE donne procuration à Monsieur Jean-Paul GEAY
- Madame Isabelle PALAZZOLI donne procuration Madame Anne RAINAUD
- Monsieur Bernard REBUFFEL donne procuration à Madame Catherine BARRAJA
- Monsieur Cédric CIRASA donne procuration à Madame Marie-Paule ZANOTTI

Monsieur Florian VIALLA est élu secrétaire de séance

6/ OBJET : DON D'UNE ŒUVRE DE MADAME ADAMO-BRONSONE

Madame Christiane FROUTE, Conseillère Municipale, expose à ses collègues

Madame Marie ADAMO BRONSONE a souhaité faire une donation de son œuvre sculptée représentant une Marianne à la commune de Villefranche-sur-Mer.

Artiste autodidacte à ses débuts, elle va obtenir ses diplômes de dessin et de sculpture à l'Académie des Beaux-Arts de Vallauris.

AR PREFECTURE

006-210601597-20150909-06_09_09_2015-DE
Reçu le 10/09/2015

Aujourd'hui, nombre de ses œuvres figurent dans des collections privées en Australie, au Japon, en Russie, en Belgique, en France, à Monaco.

Elle travaille plusieurs matières : l'argile, le bronze, le verre.

Dans une période de renouveau d'esprit civique, Marie ADAMO BRONSONE a jugé opportun d'offrir ce symbole de l'idéal républicain à sa commune.

Elle leur propose d'entériner ce don, dont la photographie était jointe en annexe de l'ordre du jour.

LE CONSEIL MUNICIPAL

**Après en avoir délibéré à l'unanimité
ADOPTE**



Le Maire,

Pr. Christophe TROJANI

La présente délibération est susceptible d'être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa date d'exécution :

- soit en exerçant un recours administratif (gracieux ou hiérarchique)
- soit en exerçant un recours contentieux devant les juridictions administratives